



GebäudeKlima Schweiz
ImmoClimat Suisse
ImmoClima Svizzera

Lettre ICS 22

Août 2021



Philippe Gavillet: « Les entreprises peuvent initier des personnes en reconversion professionnelle par notre intermédiaire sans grandes charges supplémentaires »



Philippe Gavillet est, entre autres, enseignant spécialisé pour pompes à chaleur au cours de Spécialiste en systèmes thermiques en Suisse romande. Il explique dans cette interview comment ce cours peut contrer la pénurie actuelle de spécialistes dans le domaine des pompes à chaleur.

Pourquoi a-t-on besoin d'un cours de formation de spécialiste en systèmes thermiques, spécialisation pompes à chaleur ?

Nous réunissons ici des systèmes très différents, ne serait-ce qu'en ce qui concerne le type de chaleur ambiante. Il faut en conséquence disposer de vastes connaissances pour pouvoir procurer des conseils, effectuer l'installation, le service ou la maintenance. En même temps il s'agit d'un domaine relativement jeune avec une énorme croissance, ce qui conduit actuellement à une pénurie de spécialistes que nous pouvons contrer par ce cours.

En quoi consiste la formation de spécialiste en systèmes thermiques, spécialisé dans les pompes à chaleur ?

Elle a pour but d'apporter un maximum d'informations pour que le technicien ou la technicienne soit à même de mettre en service, d'exécuter des contrôles d'entretien périodiques et de dépanner des pompes à chaleur dans les meilleures conditions de sécurité en apportant les connaissances nécessaires pour assurer un bon fonctionnement et une satisfaction auprès des clients. Dans cette formation est aussi inclus le permis de manipuler les fluides frigorigènes qui autorise les

techniciens à travailler avec des gaz réfrigérants sur des installations frigorifiques, tout en les sensibilisant à l'écologie et l'environnement.

Les branches suivantes sont approfondies lors de cette formation ; électricité, hydraulique, aéraulique, régulation, physique des fluides, mécanique, Il faut aussi être capable de travailler le cuivre, de braser des conduites frigorifiques de différentes matières.

Dans quelle mesure le cours aide-t-il une spécialiste en systèmes thermiques, spécialisation pompes à chaleur, contre la pénurie actuelle de main-d'œuvre qualifiée ?

Actuellement, il y a une grande pénurie de Monteur-frigoristes, formation qui nécessite un apprentissage de 4 ans. La formation de spécialiste en système thermique, spécialisation PAC, est tout à fait suffisante pour qu'un technicien puisse intervenir sur des pompes à chaleur de toutes tailles ainsi que sur les périphériques nécessaires à son bon fonctionnement.

Quelles connaissances préalables faut-il pour le cours de formation de spécialiste des systèmes de chaleur, spécialisation pompe à chaleur ?

Pour pratiquer ce métier, il faut être à l'aise avec le travail manuel, avoir un attrait pour les calculs et l'écologie. Les participants proviennent des divers horizons, mécanique voiture, électricité, polymécanique. De plus en plus de sociétés utilisent cette formation pour recycler leurs techniciens en énergie fossile pour les convertir dans les PAC au vu de la diminution des chauffages au gaz ou au mazout.

Dans quelle mesure les entreprises profitent-elles du fait qu'elles permettent à leurs employés de suivre la formation en systèmes thermiques, spécialisation pompe à chaleur ?

Au vu de l'augmentation de la demande en PAC, les sociétés qui investissent dans cette formation, investissent un peu dans leur futur puisque l'on va vers une suppression des chauffages à énergie fossile d'ici peu de temps. Cela donne la possibilité à ces entreprises de former leur personnel sur un métier d'avenir.

Aperçu des formations pour pompes à chaleur

Cours de spécialiste en systèmes thermiques, spécialisation pompes à chaleur.

Le module de base du cours de Spécialiste en systèmes thermiques, spécialisation pompes à chaleur, commence en Suisse romande généralement deux fois par an, la prochaine fois en février 2022, et se prête parfaitement à l'entrée dans la vie professionnelle, mais aussi comme formation continue pour les spécialistes existants. Après avoir achevé le module de base par un certificat de compétence et disposant d'au moins six mois d'expériences professionnelles, il est possible de suivre le module de perfectionnement qui débute chaque année au mois de mars. Tous ceux qui ont achevé les deux modules avec succès peuvent se présenter à l'examen professionnel fédéral de Spécialiste en systèmes thermiques qui conduit au diplôme avec brevet fédéral. De plus amples informations se trouvent [ici](#).

Permis de manipulation de fluides frigorigènes

Le « permis de manipuler des fluides frigorigènes » est obligatoire pour tous ceux qui manipulent des fluides frigorigènes professionnellement ou commercialement lors de la fabrication, installation, maintenance ou élimination d'appareils ou installations servant au refroidissement, à la climatisation ou la production de chaleur. Dans le domaine des pompes à chaleur le permis pour des « installations frigorifiques stationnaires » est important. Il peut être acquis dans le cadre de la formation de base de Spécialiste en systèmes thermiques, spécialisation pompes à chaleur, ou alors en suivant des cours correspondants. Les dates détaillées des cours se trouvent sur [le site web de l'Association Suisse du Froid, \(ASF\), Section romande](#).

Autres formations continues

Cours de Spécialiste en systèmes thermiques, autres spécialisations

Outre la spécialisation pompe à chaleur, le cours de Spécialiste en systèmes thermiques est également proposé dans les trois orientations techniques de combustion bois, techniques de combustion mazout et techniques de combustion gaz. Le module de base en français pour les quatre spécialisations commencera la prochaine fois en février 2022, le module de perfectionnement en mars 2022. Les dates détaillées peuvent être consultées [ici](#).

Ordonnance sur les travaux de construction 2022

suva



Ordonnance sur les travaux de construction 2022 Nouveautés

Condensé des principaux changements

Le Conseil fédéral a adopté le 18 juin 2021 la nouvelle version de l'ordonnance sur les travaux de construction (OTConst). Elle entrera en vigueur le 1er janvier 2022.

La révision de l'OTConst est une œuvre commune des partenaires sociaux de la branche de la construction, de la Confédération, des cantons et de la Suva. Elle a un impact sur l'ensemble de la branche de la construction en Suisse.

La SUVA a brièvement résumé les points essentiels [ici](#).

Contact

ImmoClimat Suisse

Association suisse pour la technique de chauffage de ventilation et de climatisation

Rötzmattweg 51 | 4600 Olten | 062 205 10 66

info@gebaeudeklima-schweiz.ch | www.gebaeudeklima-schweiz.ch

[Renoncer à la Newsletter](#)